



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 31 juillet 2019

Communiqué de presse

AUGMENTATION DE CAPITAL 2019 RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

L'augmentation de capital de Crédit Agricole S.A. réservée aux salariés (ACR 2019), dont la période de souscription s'est déroulée du 21 juin au 3 juillet 2019, a été définitivement réalisée ce 31 juillet.

20 500 collaborateurs du groupe Crédit Agricole, en France et dans 18 pays, ont souscrit pour un montant global de 150,9 millions d'euros.

La formule d'investissement proposée était une offre Classique avec un prix de souscription offrant une décote de 20 % sur le prix de l'action. L'émission des actions nouvelles et la livraison aux salariés ont eu lieu ce jour 31 juillet 2019.

Le nombre d'actions nouvelles créées par cette augmentation de capital est de 18.251.556, portant à 2.884.688.712 le nombre total d'actions au capital de Crédit Agricole SA. La dilution liée à cette opération est de 0,64 %.

L'impact positif sur le CET1 est de 5 points de base pour Crédit Agricole SA et de 3 points de base pour le Groupe Crédit Agricole.